Cluster MIAI – Octobre 2026

Appel à projet pour soutenir le développement et la promotion de l'IA

Texte de l'appel

MIAI Cluster, l'Institut Interdisciplinaire en Intelligence Artificielle porté par Université Grenoble Alpes (https://miai-cluster.univ-grenoble-alpes.fr/), lance un nouvel appel à projets pour le développement et la promotion de l'IA.

Cet appel, non planifié initialement, répond à une **situation exceptionnelle** : la fermeture de l'outil financier de l'UGA (SIFAC) pendant 3 mois. Il a donc pour objectif de couvrir des événements qui seraient planifiés :

- pendant la fermeture de l'outil financier de l'UGA (SIFAC), à savoir de début Janvier 2027 à fin Mars 2027
- pendant la période de réouverture et de stabilisation de SIFAC+, à savoir le mois d'avril et mai 2027.

Pour des événements / activités en dehors de cette période, nous vous demandons de répondre au prochain appel, qui sera lancé courant novembre 2026, avec une mise à disposition des fonds en avril/mai 2027.

Cet appel à projets est ouvert à l'ensemble des membres des partenaires académiques du consortium du MIAI Cluster.

- Porteurs de projet UGA :

Merci de bien consulter le calendrier en fin de document. La période de lancement des dépenses en 2026 sera brève, il est important d'avoir en tête les échéances importantes.

Nous vous conseillons également d'en discuter avec votre responsable administrative

- Porteurs de projet dans établissements partenaires du consortium autres que l'UGA, l'UCA et l'USMB

En raison là-aussi de la fermeture de l'outil financier de l'UGA, il ne sera pas possible de faire des conventions de reversement. Deux options sont alors envisageables :

- votre établissement peut faire une avance de fonds en attendant le reversement de l'UGA
- le financement de votre événement peut attendre le prochain appel

Pour cet appel, le MIAI Cluster encourage la soumission de projets visant à :

- explorer de nouveaux domaines,

- favoriser de nouvelles collaborations, qu'elles soient internes ou externes (à noter : le financement MIAI peut couvrir les mobilités entre sites partenaires, mais ne couvre pas la participation à des conférences),
- soutenir l'organisation d'ateliers et de séminaires,
- soutenir l'organisation d'écoles d'été, d'automne ou d'hiver, ainsi que de hackathons (les publics visés pouvant inclure des étudiantes et étudiants de Master ou de doctorat, ainsi que des professionnels issus des secteurs privé, académique ou public).

La sélection reposera sur la qualité scientifique et organisationnelle des projets, ainsi que sur la richesse des collaborations qu'ils impliquent ou stimulent.

Les propositions doivent être préparées en utilisant le modèle disponible sur la page web dédiée à l'appel. Elles seront évaluées par l'instance compétente du MIAI (bureau scientifique, bureau formation ou bureau innovation), ainsi que par le comité exécutif.

Informations de soumission

- Le formulaire de candidature est téléchargeable au bas de la page web dédiée à l'appel.
- Les projets doivent être soumis sous la forme **d'un fichier PDF unique**, nommé comme suit : **NOMDEFAMILLE-CallI4PromotionAI-MIAI.pdf**, sur la plateforme de dépôt dont le lien est disponible au bas de la page web dédiée à l'appel.
- Merci de noter que le budget attribué peut différer du budget demandé et n'en couvrir qu'une partie.

Informations budgétaires

- **Les prestations de service externe ne sont pas autorisées.**
- Montant typique par projet : entre **3 500 € et 10 000 €**, et jusqu'à **15 000 €** pour les écoles et hackathons.
- Le budget peut être utilisé pour financer des missions, du matériel, la location de salles ou la rémunération d'heures d'enseignement, des stages.
- La participation à des conférences n'est pas éligible.
- Les crédits seront mis à disposition des laboratoires ou des composantes concernées.
- Pour les ateliers, séminaires, écoles et hackathons, il est obligatoire que **le logo de MIAI Cluster figure sur l'ensemble des supports de communication et de diffusion** liés à l'événement.

Eligibilité

Voir : https://cloud.univ-grenoble-alpes.fr/s/j92oWSPte8fw8wq

Calendrier

- **Date limite de soumission :**
  - 29 Octobre 2026 à midi (heure de Paris), via la plateforme dédiée, lien à venir.
- **Retour aux porteurs de projets :**
  - 6 novembre 2026
- **Communication du nom du responsable administratif (par les porteurs de projet)**
  - 12 novembre 2026
- **Imputation budgétaire et ouverture des crédits**
  - 20 Novembre 2026
- **Création de fournisseur, comptes Notilus**
  - 25 novembre au plus tard
- **Bons de commande**
  - 24 décembre au plus tard
- **Disponibilité des crédits :** jusqu'à fin Novembre 2027.

Les échéances en bleu sont spécifiques à l'UGA

Contact

Pour toute question, merci de vous adresser à :

"Sophie Achard" <Sophie.Achard@univ-grenoble-alpes.fr>

et "ANNIE CLERGEAU" <annie.clergeau@univ-grenoble-alpes.fr>